

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 25/07/2024 au 31/12/2025			Au	Variation	Variation
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net	Montant	%
Capital souscrit non appelé I						
Frais d'établissement II						
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	2 171	606	1 566		1 566	
Autres immobilisations corporelles	11 593	4 187	7 405		7 405	
Immo. corp. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières (1)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ III	13 764	4 793	8 971		8 971	
Actif circulant						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	207		207		207	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (2)						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	779		779		779	
Charges constatées d'avance	784		784		784	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	518		518		518	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	2 288		2 288		2 288	
Frais d'émission des emprunts V						
Primes de remboursement des emprunts VI						
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	16 052	4 793	11 259		11 259	
(1) Dont à moins d'un an						
(2) Dont à moins d'un an						

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 25/07/2024 au 31/12/2025	Du au	Variation	Variation
	Total	Total	Montant	%
Capitaux propres				
Capital (dont versé) 1 000	1 000		1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-14 934		-14 934	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	-13 934		-13 934	
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS II				
Emprunts et dettes (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses (2)				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	998		998	
Dettes fiscales et sociales	47		47	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	24 148		24 148	
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES III	25 193		25 193	
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif IV				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	11 259		11 259	
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)				
(2) Dont emprunts participatifs				

4 ROUES À BOIRE

Société par actions simplifiée

Au capital de 1.000 euros

Siège social : 8 chemin de Castelvieu

Rouffiac-Tolosan - 31180

RCS Toulouse 931 695 746

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIÉS DU 25 JUIN 2026

Le 25 juin 2026,
à 17h30,
au siège social de la Société

À préalablement exposé ce qui suit :

Les associés ont établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

À mis à disposition les documents suivants :

- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat) ;
- Le contrat de comptes courants d'associés ;
- Le grand livre des comptes généraux ; et
- Les annexes comptables.

À pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus à la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2025.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L. 223-19 du code de commerce.
- Situation des comptes courants des l'associés à la date de clôture.

Première décision

Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2025

Les associés approuvent cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés par son Président et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 14.934 Euros.

Les associés prennent acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

Les associés approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, les associés donnent quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième décision

Affectation du résultat

Compte tenu du déficit de l'exercice de 14.934 Euros formant un résultat déficitaire affectable de 14.934 Euros, les associés décident de procéder aux affectations suivantes :

- Report à nouveau débiteur 14.934 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice précédent, s'agissant du premier exercice social de la société.

Troisième décision

Approbation des conventions relevant de l'article L. 223-19 du code de commerce

Les associés constatent qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du code de commerce n'a été conclue lors du premier exercice de la société.

Quatrième décision

Situation du compte courant de l'associé à la date de clôture

Les associés constatent la situation de des comptes courants, à la clôture du première exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde Créditeur de 12.248,98 Euros, au profit de Monsieur MENARD Maxime ; et
- Un solde Créditeur de 12.449,66 Euros, au profit de Monsieur CAPDEVILLE Dorian.

Ces comptes ont donnés lieu à une rémunération prévu dans un document dédié figurant en annexe.

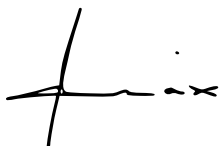
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 40.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés de la Société.

Fait à Rouffiac-Tolosan,

Le 25 juin 2026.

Signature des associés :



Monsieur Maxime MÉNARD
Président
Associé de la Société



Monsieur Dorian CAPDEVILLE
Associé de la Société